



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Afrique

Question écrite n° 7763

Texte de la question

M Gilles de Robien demande à M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, si la France a des contacts avec des partis politiques namibiens autres que le SWAPO.

Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre d'Etat souhaite rappeler à l'honorable parlementaire que l'Afrique du Sud a créé en 1985 un gouvernement intérimaire en Namibie en violation du jugement prononcé par la Cour internationale de justice en 1971 et de la résolution 435 (1978) du conseil de sécurité des Nations Unies. La France n'entretient donc aucune relation avec les partis politiques namibiens qui participent à cette structure. Elle accorde, en revanche, son soutien à la Swapo qui s'est vu reconnaître en 1973 le statut de « représentant authentique du peuple namibien » par l'assemblée générale de l'ONU. Dans la perspective de l'indépendance prochaine de la Namibie, la France reste prête à ouvrir le dialogue avec tous les mouvements qui contribueront à faire de ce territoire une nation démocratique et multiraciale.

Données clés

Auteur : [M. de Robien Gilles](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7763

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 janvier 1989, page 90